

**COMITÉ CONSULTATIF
DE LA LÉGISLATION
ET DE LA RÉGLEMENTATION
FINANCIÈRES**

AVIS N° 2016-07

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le code monétaire et financier, notamment son article L. 614-2 ;

Vu le projet d'arrêté relatif aux modalités de prorogation des plans d'épargne-logement ;

En ayant délibéré lors de sa séance du 15 janvier 2016,

Émet un avis favorable sur le projet d'arrêté susvisé, sous réserve de prévoir, à l'article 2, un terme au délai d'opposition à la tacite reconduction du plan d'épargne-logement antérieur à la date anniversaire de celui-ci.

Fait le 15 janvier 2016.

Pour le Comité consultatif
de la législation et de la réglementation
financières

Le Président,



Corso BAVAGNOLI

**COMITÉ CONSULTATIF
DE LA LÉGISLATION
ET DE LA RÉGLEMENTATION
FINANCIÈRES**

AVIS N° 2016-01

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le code monétaire et financier, notamment ses articles L. 614-2, L. 746-4, L. 756-4 et L. 766-4 ;

Vu le projet de loi renforçant la lutte contre le crime organisé et son financement, l'efficacité et les garanties de la procédure pénale (articles 13, 14, 15 et 33) ;

En ayant délibéré lors de sa séance du 15 janvier 2016,

Émet un avis favorable sur les extraits du projet de loi susvisé.

Fait le 15 janvier 2016.

Pour le Comité consultatif
de la législation et de la réglementation
financières

Le Président,



Corso BAVAGNOLI